MOD_2020131

Repenser la qualité de l'accompagnement à la suite de la crise

Durée : 5 jour(s) *(10,00 heures)*

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION :

PUBLIC :

PREREQUIS :

CONTEXTE :

Les établissements et services sociaux et médico-sociaux sont confrontés à un bouleversement de leurs organisations et de leur fonctionnement depuis le début de la crise sanitaire. Il se traduit par des reconfigurations inédites de leurs accompagnements et de leurs activités. Le changement a été immédiat, rapide, reposant sur une réactivité et une agilité de tous. De fait, cette période inaugure de nouvelles pratiques, des inattendus et des « impensés » qui sont à analyser au regard notamment des effets prévus et imprévus qu'ils ont générés par rapport aux personnes accompagnées. La démarche qualité dans laquelle tous les établissements sont dorénavant inscrits est donc à réinterroger à l'aune de ces transformations révélant des leviers insoupçonnés ou des points à améliorer. Celles-ci ont trait à la continuité de l'accompagnement, à l'autonomie des personnes accompagnées, au lien avec les aidants, à la co-définition des besoins, aux nouveaux partenariats, aux nouvelles pratiques professionnelles et modalités d'intervention, au management, à la gestion des paradoxes éthiques, à la sécurité des soins…

Ainsi, en questionnant la manière dont les établissements :

- continuent à garantir les droits dans les circonstances particulières que nous vivons (avec une acuité évidente pour la sécurité, la prévention des risques),
- personnalisent l'accompagnement, en tenant compte du contexte et de ses incidences sur la personne qui peuvent révéler des compétences ou des fragilités jusqu'alors peu identifiées,
- développent les coopérations territoriales, entre autres,

c'est l'expérience de tous les professionnels qui est valorisée. En effet, la situation que nous vivons montre que chacun d'entre eux a toute sa place au sein des établissements, si tant est qu'il faille le préciser. Cette expertise est à mettre en exergue dans l'élaboration et le suivi du plan d'amélioration de la qualité que vous permet ARSENE.

Cette formation, proposée en inter, permet de mutualiser les réflexions et les pratiques mises en oeuvre au sein de chaque établissement. Elle contribue à asseoir la restructuration des habitudes de travail comme une dynamique positive. Elle consiste à accompagner les professionnels à analyser la situation et formaliser les améliorations pour capitaliser les enseignements qui peuvent être tirés de la crise, dans une logique d'organisation apprenante.

Un groupe de 8 participants en charge du suivi de la démarche qualité dans leurs établissements/services pour permettre les échanges et les questions.

6 séances de 2 h en visio-conférence, soit 12 h, devant toutes être obligatoirement suivies par les participants (pour garantir une continuité dans la réflexion et créer une dynamique de groupe). Finalité : questionner la démarche qualité au vu de la crise sanitaire.

PROGRAMME :

Dans les circonstances actuelles, la formation est réalisée à distance, avec visio-conférence. Une seule conseillère technique en assure le suivi. Un forum de discussion sera proposé pour recueillir les questions et remarques auxquelles la conseillère technique répondra tout au long de la formation. Un travail en inter-session est requis pour être parfaitement opérationnel.

Séance 1. Les enjeux de la démarche qualité au prisme de la crise sanitaire. ARSENE, comme outil d'analyse et d'évaluation. Recueil des avis et remarques par rapport aux axes d'amélioration entrevus du fait de l'actualité au sein des établissements.

Séance 2. Démarrage de l'évaluation pour le Domaine relatif à la garantie des droits des personnes accompagnées. Identifier les indicateurs d'ARSENE à réinterroger en fonction des référentiels des établissements des participants. Appropriation de l'outil de cartographie mentale et définition des axes à déployer.

Intersession : analyse des critères repérés comme prioritaires dans chaque établissement lors de la crise sanitaire. Usage d'une carte mentale interactive dont le support sera créé avec les stagiaires lors de la séance 2 Communication faite à la conseillère technique.

Séance 3. Analyser comment la crise interroge les critères relatifs aux aspects éthiques, de bientraitance (1).

Intersession : analyse des critères repérés comme prioritaires dans chaque établissement lors de la crise sanitaire au vu de la séance 3.

Séance 4. Analyser comment la crise interroge les critères relatifs aux aspects éthiques, de bientraitance (2).

Séance 5. Repérer en quoi le projet d'établissement et/ou les projets personnalisés sont à « ajuster » en fonction des analyses sur la démarche qualité.

Intersession : identifier et prioriser les actions d'amélioration de la démarche qualité. Communication faite à la conseillère technique.

Séance 6. Conception de fiches-action et retour d'expérience. Bilan de la formation.

Modalités d'inscription :
Inscription en ligne obligatoire.
Coût de la formation :

- ***Professionnels des ESMS contribuants au CREAI :*** *310 € par personne pour 12 H de formation.*
- ***Professionnels des autres ESMS*** *: 410 € par personne pour 12 H de formation.*

MODALITES PEDAGOGIQUES :

MODALITES D'EVALUATION :

- Positionnement en début de formation : test sur les fonctionnalités d'ARSENE et ses référentiels, appropriation de la démarche qualité
- Fin de formation : rédaction d'une fiche action

MODALITES D'INSCRIPTION :

Variable non renseignée
Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandoeuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)
Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

COÛT DES FORMATIONS INTRA :

Contribuants au CREAI : 1160€ par jour
Non-contribuants au CREAI : 1450€ par jour
(pour un groupe de 15 personnes maximum)

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com

Contact Formations INTRA : ✆ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ accueil@creai-grand-est.fr
Contact Formations INTER : ✆ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ comm@creai-grand-est.fr

CREAI Grand Est ▪ Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité
Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex
Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy
Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat
Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51